

Baccalauréat ES – Session de juin 2006 – Epreuve orale du second groupe

- Sciences économiques et sociales –

TRONC COMMUN

Temps de préparation : 30 minutes – durée de l'interrogation : 20 minutes

La calculatrice n'est pas autorisée

THEME : Stratification sociale et inégalités

Questions préalables

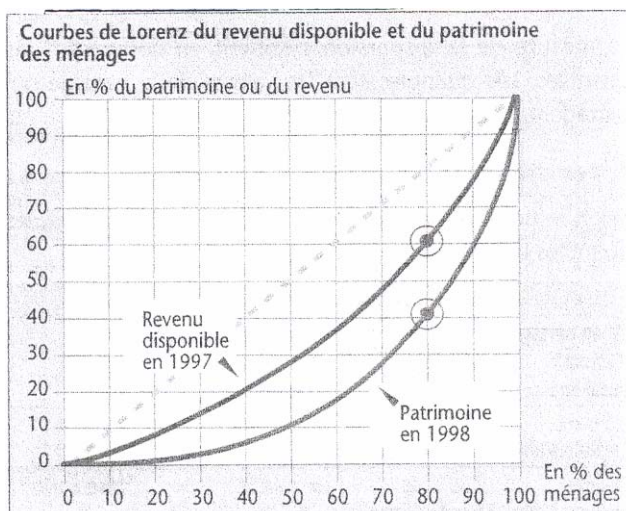
- 1/ Quelle distinction faites-vous entre revenu et patrimoine? (document 1)
- 2/ Donner la signification des points sur la courbe de revenus. (document 1)
- 3/ Expliquez le passage souligné (document 2).

SUJET à traiter à l'aide de vos connaissances et des documents :

Après avoir distingué les différents types d'inégalités, vous vous demanderez si elles sont toujours injustes.

Document 1

Concentration du patrimoine et du revenu des ménages (courbe de Lorenz).



Source : INSEE, Enquête Emploi, 1998.

Document 2

[...] les néolibéraux [...] n'hésitent pas à soutenir que l'inégalité sociale est liée au mérite particulier de celui qui en bénéficie. Pour ces auteurs, le « privilégié » tire légitimement avantage d'un talent qui est attaché à sa personne et n'appartient donc qu'à lui. L'inégalité de revenus est juste si les transactions qui sont à la base de ces inégalités sont justes. Et pour que ces transactions soient justes, il suffit que les individus qu'elles engagent soient consentants. Cette conception de la justice apparaît assurément respectueuse de la liberté individuelle. [...]

A l'inverse de cette façon de voir, on peut considérer que les individus ne sont pas maîtres de leurs choix, mais s'avèrent plus ou moins déterminés par les circonstances dans lesquelles ils naissent, grandissent et se fondent. Dans de telles conditions, les inégalités sont injustes parce que certains bénéficient d'une situation initiale plus avantageuse qui leur permet de poursuivre, avec plus d'efficacité, leurs objectifs. Les inégalités peuvent également être considérées comme étant injustes parce que la société qui les provoque est injuste: elle privilégie certains types de contributions et en néglige d'autres. [...]

Source : Patrick SA VIDAN, *Alternatives économiques* n°207, octobre 2002 P79